

La carte scolaire sera discutée vendredi

Après les annonces du ministre de l'Éducation nationale, le 27 mars, la future carte scolaire du département sera axée sur la préservation du nombre de postes.

L'établissement de la future carte scolaire pour les écoles primaires de la Manche s'adapte à la crise du coronavirus. Après les annonces faites, vendredi 27 mars, par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, au lendemain du premier Comité technique spécial départemental (CTSD), l'inspection académique a dû revoir ses projets. La première mouture, présentée la veille de l'annonce ministérielle et qui tablait sur 47 fermetures de classes, contre 22 ouvertures dans le département, avait été rejetée, à l'unanimité, par les organisations syndicales.

Compte tenu de la crise, l'homme fort de l'Éducation nationale a annoncé sa décision de ne pas fermer de classes dans les zones rurales (moins de 5 000 habitants) sans l'accord du maire. Et de réétudier l'équilibre, entre ouverture et fermeture, dans les milieux urbains.

« **Les consignes pour la carte scolaire, entre le premier CTSD et le second** (prévu vendredi 10 avril 2020), **ont changé. Il a fallu nous adapter** », explique la directrice de l'inspection académique de la Manche, Nathalie Vilacèque. Une adaptation qui a pu engendrer quelques tensions et incompréhensions.

Dans un communiqué de presse publié mardi 7 avril, la Fédération syndicale unitaire (FSU) de la Manche déplore les méthodes employées par l'inspection académique. « **Des inspecteurs ont téléphoné directement aux écoles pour annoncer des fermetures ou ouvertures de classe**, explique le cosecrétaire départemental de la FSU, Jérôme Dutron. **On comprend bien le contexte de la crise. Mais ça ne justifie absolument pas l'usage de méthodes qui nient totalement l'intérêt du CTSD et du CDEN** (Conseil départemental de l'Éducation nationale). »

Une « accusation » que dément l'inspectrice académique du département. « **Le ministre a demandé qu'on appelle les mairies des communes de moins de 5 000 habitants. Ces derniers ont ensuite appelé les directeurs d'école**, élude l'inspectrice, tout en insistant sur l'importance du rôle des syndicats dans l'organisation des cartes. **Évidemment, aucun maire n'a demandé qu'on ferme son école. Il faut que les syndicats nous laissent le temps de travailler.** »

Le prochain rendez-vous, pour l'organisation de la carte scolaire de la Manche, est donné vendredi 10 avril. Jusque-là, et pour le moment, « **la carte scolaire n'est pas arrêtée** », insiste Nathalie Vilacèque.

Thomas GRIMALDI.